



CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2025

STAGES & ACTIONS PEDAGOGIQUES à PRIX FIXE

1°) OBJET

« L'association Canop'Terre » propose un programme de stages et actions pédagogiques payants à prix fixe ouverts à tout type de public sur des thématiques liées à l'objet de l'association, à savoir sur l'agroécologie, la permaculture et des thèmes connexes à caractère culturel, soit sur le jardin pédagogique Canop'Terre situé 33 avenue de la gare à Erstein 67150, soit, occasionnellement dans un autre lieu précisé dans le programme.

Le **programme** proposé est publié sur le site canopterre.fr

(<https://canopterre.fr/calendrier-des-stages/>)

Cette page précise en outre la notion de stage et d'atelier. Des précisions sont apportées sur les pages descriptives des différentes prestations proposées

Les **tarifs**, conditions d'inscription et modalités de paiement sont précisées sur la page :

<https://canopterre.fr/inscriptions-tarifs-stages-agroecologie-permaculture/>

La **communication** est relayée via des infolettres et les réseaux sociaux.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toute commande d'un stage ou action pédagogique à prix fixe figurant au programme passée à titre individuel par un « Participant » auprès de Canop'Terre .

2°) CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'adhésion du Participant à l'association est obligatoire pour toute personne s'inscrivant aux prestations proposés par l'association et faisant l'objet de ce document.

L'inscription est considérée comme définitive lorsque la commande a été enregistrée sur le site helloasso.com ou à réception du règlement sous une autre forme (chèque, virement ou espèces) ET lorsque le participant est à jour de cotisation pour l'année civile.

En cas d'inscription de plusieurs Participants, l'adhésion individuelle de chaque participant est requise avec fourniture des informations de contact correspondantes. Une adhésion famille convient si celle-ci couvre les participants concernés.

Le fait de passer commande implique l'acceptation entière et sans réserve du Participant aux présentes Conditions Générales de Vente.

En procédant au règlement, le Participant reconnaît que, préalablement à sa commande, il a pris connaissance du programme et a pu bénéficier si nécessaire des informations et conseils suffisants de la part de Canop'Terre, lui permettant de s'assurer que l'offre est conforme à ses besoins.

Pour les stages organisés sur demande pour un groupe privé, se reporter aux CGV PRESTATIONS.

3°) PRIX

Le prix des stages et actions pédagogiques à prix fixe est forfaitaire. Elle inclut la rémunération des formateurs, la mise à disposition des espaces et outils pédagogiques, les supports de cours (livrets, documents, copie des diaporamas, etc. selon le cas), et le matériel nécessaire pour les travaux pratiques proposés.

Pour les stages à la journée, des repas tirés des sacs pourront être pris sur le lieu du stage.

Des réductions sont proposées sous forme de codes promo pour des commandes de plusieurs stages (plusieurs stages pour un même participant ou plusieurs participants pour un même stage.) Se référer à la page « [Inscriptions et tarifs](#) » du site.

Un reçu est éditable lors de la commande sur helloasso.

Attention : tout matériel prêté par Canop'Terre sera facturé au tarif en vigueur s'il est détérioré ou perdu.

4°) SÉCURITÉ

Le Participant est tenu de respecter les consignes de sécurité énoncées par l'animateur ou formateur. En cas de non-respect de ces consignes, Canop'Terre ne pourra être tenu pour responsable des conséquences.

Toute personne allergique ou présentant des risques particuliers de santé dans le contexte de l'intervention est tenue d'en informer l'animateur.

Canop'Terre a souscrit une assurance responsabilité professionnelle.

Chaque participant doit être couvert par une assurance « Responsabilité Civile ».

5°) CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PARTICIPATION AU STAGE OU ATELIER

En cas d'empêchement, **hors cas de force majeure**, le Participant est tenu d'informer Canop'Terre par écrit (e-mail ou message), sans délai, permettant ainsi à une autre personne de participer.

En cas de désistement au moins 7 jours avant la date du stage, le versement pourra être conservé sous forme d'avoir pour s'inscrire à un stage ultérieur ou utilisable pour les produits proposés par l'association.

En cas d'annulation du fait de Canop'Terre, la somme versée est automatiquement transformée en avoir à valoir utilisable aux mêmes conditions que ci-dessus. Elle peut également être restituée sur demande.

Le cas de **force majeure** (cause étrangère, imprévisible et irrésistible), s'entend au sens de l'article 1218 du Code civil. Pour toute annulation en cas de force majeure, la valeur de la commande pourra être remboursée au Participant.

La cotisation annuelle reste due et ne peut pas être convertie en avoir. Elle reste valable pour toutes les autres activités.

Aucun avoir ou réduction ne peut être exigé en cas de retard ou participation partielle au stage.

6°) COMMUNICATION

Canop'Terre peut être amené à utiliser les commentaires et/ou remarques des Participants, pour ses supports de communication (site internet, brochures, réseaux sociaux, etc.). Canop'Terre pourra également utiliser des photos prises lors de la prestation, dans le cas où il s'agirait d'images des participants prises de dos. Dans le cas d'images prises de face ou d'un autre angle, Canop'Terre fera signer une autorisation de droit d'image au Participant.

7°) DONNÉES PERSONNELLES

« Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel sur demande à l'adresse suivante contact@canopterre.fr

8°) RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : Canop'Terre – 6 rue de Limersheim – 67150 Erstein.